



-3520-

**Province de Québec
Corporation de la Ville de Forestville
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 12 juin 2018 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal de la Ville de Forestville :

Sont présents : Mme Micheline Anctil, mairesse;
Mme Dolorès Simard, conseillère au siège # 1;
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 2;
M. Richard Foster, conseiller au siège # 3;
Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 4;
Mme Nadine Gagné, conseillère au siège # 5;
M. Guy Racine, conseiller au siège # 6;
Mme Lison Huard, greffière adjointe.

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 30.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du dernier procès-verbal**
 - 3.1 Séance ordinaire du 8 mai 2018
- 4. Message de la mairesse**
 - 4.1 Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées
 - 4.2 Décès M. Paul Pigeon
 - 4.3 Départ M. Jacques Ross
 - 4.4 Camping de la Baie-Verte
 - 4.5 Prix décernés à des résidents de Forestville
 - 4.6 Village-Relais / Prix Inspiration
 - 4.7 Repêchage junior majeur / M. Marc-Antoine Mercier
 - 4.8 Dépotoirs clandestins
- 5. Développement économique**
 - 5.1 Rapport de la mairesse
- 6. Développement culturel et communautaire**
 - 6.1 Rapport de la conseillère Mme Dolorès Simard



- 6.2 Salle de spectacles / Suivi
- 6.3 Politique Municipalité amie des aînés (MADA) / Formation comité
- 6.4 Politique familiale 2014-2017 / Formation comité
- 6.5 Regroupement des OMH du territoire
- 6.6 Regroupement des OMH du territoire / Nomination représentant
- 6.7 Office municipal d'habitation de Forestville / Nomination

7. Urbanisme et mise en valeur du milieu

- 7.1 Rapport des permis de rénovation et de construction

8. Sécurité publique

- 8.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster
- 8.2 Engagement pompier

9. Transport

- 9.1 Revitalisation 1^{re} Avenue / Relevé topographique
- 9.2 Revitalisation 1^{re} Avenue / Avis de changements

10. Tourisme

- 10.1 Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux
- 10.2 Borne de recharge lente / Entente Hydro-Québec

11. Hygiène du milieu

- 11.1 Rapport de la conseillère Mme Nadine Gagné
- 11.2 Gestion des matières résiduelles / Compensation financière

12. Loisirs et sports

- 12.1 Rapport du conseiller M. Guy Racine
- 12.2 Luminaires terrain de tennis et patinoire extérieure
- 12.3 Réparation surfaceuse
- 12.4 Parc centre-ville / Mandat Rues Principales

13. Administration

- 13.1 Approbation et paiement des comptes
- 13.2 Rapport financier
- 13.3 Nomination trésorière adjointe
- 13.4 Aide financière
- 13.5 Façade hôtel de ville / Mandat architecte
- 13.6 Financement 179 400 \$ / Prolongation d'emprunt courte échéance
- 13.7 Financement 179 400 \$ / Soumission pour l'émission de billets
- 13.8 Regroupement achat assurances de dommages / UMQ
- 13.9 Embauche entraîneur
- 13.10 Embauche étudiants

14. Actes législatifs

- 14.1 Vente de terrain / rue Marcellin
- 14.2 Vente de terrain / Route 385
- 14.3 Entente hors-cour / Dossier 655-17-000661-186



15. **Affaires nouvelles**
16. **Période de questions des citoyens**
17. **Clôture et levée de la séance**

Adoption du dernier procès-verbal

R-1806-62

Attendu qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 8 mai 2018 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées

La mairesse informe la population que le 15 juin prochain sera la journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, sous le thème "Agissons, parce qu'ensemble on est plus forts que la maltraitance".

Elle rappelle que la maltraitance est bien présente chez les aînés, qu'on hésite à la dénoncer et à demander de l'aide pour toutes sortes de raisons. La maltraitance peut être physique, psychologique, verbale, écrite, matérielle ou financière. L'intimidation en fait partie de même que la négligence, le désintéressement et l'exclusion sociale. Une chose est certaine, nous devons y mettre fin.

Décès M. Paul Pigeon

La mairesse, les membres du conseil et tous les employés de la Ville de Forestville tiennent à offrir leurs plus sincères condoléances à la famille de M. Paul Pygeon décédé le 30 mai dernier.

Elle rappelle que Monsieur Pygeon a été agent de développement touristique à la Ville de Forestville pendant 6 ans. Il a travaillé avec acharnement sur plusieurs dossiers dont le développement du camping de la Baie-Verte, le musée La Petite Anglicane, la salle de spectacles, les sentiers pédestres, la télévision communautaire, tout cela en plus de sa vie professionnelle de journaliste.

Elle tient à souligner l'immense apport de Paul à la vie communautaire de Forestville et des environs, et exprimer toute la reconnaissance qui lui est dû.

Départ M. Jacques Ross

La mairesse annonce à la population le départ, en juillet prochain, de M. Jacques Ross et son épouse Mme Germaine Brisson vers Rimouski.

Monsieur Ross a été très impliqué dans la communauté dont entre autres au Centre Sylvicole, à la Commission des Arts et de la Culture de la Haute-Côte-Nord, à la Société d'histoire de la Côte-Nord, à la Commission industrielle, à la Corporation de développement touristique, au sein du conseil municipal et autres, en plus d'être photographe, historien et agent de voyages.



Elle mentionne que Monsieur Ross a offert à la Ville toute sa collection de photos et d'archives. Un projet de numérisation de toute la collection sera mis en place par un archiviste.

Elle exprime avec les membres du conseil, leur reconnaissance pour tout son dévouement communautaire et lui souhaite, à lui et à son épouse une belle continuité.

Camping de la Baie-Verte

Internet

La mairesse informe la population que pour faire suite à une demande des utilisateurs du camping pour obtenir le WIFI, des vérifications ont été effectuées auprès de Telus et de Cogéco, malheureusement il est impossible d'obtenir ce service puisqu'ils ne se rendent pas jusqu'au camping et des investissements majeurs devraient être réalisés pour seulement quelques mois par année. Ce que nous avons présentement c'est Internet filaire avec Telus de type résidentiel qui ne peut être partagé par un WIFI. D'autres solutions sont encore à exploiter par l'agent de développement touristique.

Système de traitement des eaux usées

La mairesse informe la population que les travaux sont maintenant terminés, les emplacements sont prêts et les réservations vont bon train.

Pelouse

La mairesse informe la population que le conseil a opté pour de la pelouse en rouleau afin de permettre aux campeurs d'en bénéficier dès maintenant, il y aura de la pelouse semée dans les endroits les moins passants.

Prix décernés à des résidents de Forestville

Relève municipale

La mairesse informe la population que M. Marc Pigeon, agent de développement, s'est vu décerner le prix Relève municipale du Mérite municipal 2018 pour son travail impressionnant avant et lors du tournage, à l'été 2017, de la série La Vérité sur l'affaire Harry Quebert du réalisateur oscarisé Jean-Jacques Annaud et mettant en vedette Patrick Dempsey. Monsieur Pigeon a permis à l'ensemble de la population de vivre une expérience hors du commun qui a largement contribué au développement de la municipalité.

Elle mentionne que le conseil municipal et les employés municipaux sont fiers du travail accompli par Monsieur Pigeon et sont heureux la récompense obtenue .

Les lauréats de l'édition 2018 des Grands Prix des Hebdos

La mairesse informe la population que lors des Grands prix Hebdos édition 2018, Mme Shirley Kennedy et M. Jude Brousseau ont reçu le 2^e prix dans les catégories suivantes :

- Mme Shirley Kennedy, dans la catégorie "Arts et culture, loisirs et vie communautaire" pour son texte intitulé "Les secrets bien enfouis de la petite chapelle de Tadoussac".



- M. Jude Brousseau, dans la catégorie "Dossier" pour la publication du reportage où plusieurs acteurs ont eu l'occasion de parler de leur expérience durant le tournage des scènes tournées à Forestville pour la série du réalisateur Jean-Jacques Annaud « La vérité sur l'affaire Harry Québert ».

Village-Relais / Prix Inspiration

La mairesse informe la population que le prix Inspiration de Village-relais vise à reconnaître les réalisations qui témoignent du travail et du dynamisme des villages-relais qui compte 41 municipalités. La Ville de Forestville a été finaliste dans la catégorie Municipalité/Organisme, et s'est mérité la 2^e position.

Repêchage Ligue de hockey junior majeur du Québec

La mairesse informe la population que l'athlète forestvillois, Marc-Antoine Mercier, fils de Mme Isabelle Bouchard et M. Alain Mercier, qui évolue présentement avec les Élite de Jonquière dans le Midget AAA, a été sélectionné, au repêchage de Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ), au quatrième tour par les Cataractes de Shawinigan.

Dépotoirs clandestins

La mairesse informe la population qu'en 2018, il est fréquent de découvrir une pile de débris jetés en pleine nature et le territoire de Forestville ne fait pas exception. On y retrouve de tout, des carcasses d'automobiles aux sacs à ordures, en passant par des électroménagers, des jouets, etc. Comme pour le reste de nos matières résiduelles, la grande majorité de ces biens pourraient pourtant être mise en valeur par la réutilisation, le recyclage ou le compostage au lieu de nuire au développement de nos milieux naturels.

Elle mentionne que le nettoyage de ces dépotoirs clandestins nécessite des investissements qui seraient davantage bénéfiques au développement de notre communauté. C'est pourquoi elle sollicite la collaboration de toute la population afin de dénoncer les infractions commises en ce sens. C'est de cette façon que les contrevenants se verront imposer les amendes prévues par la réglementation municipale et seront sensibilisés aux effets nuisibles de leurs gestes. Elle rappelle que la propreté de la ville ça concerne tous et chacun.

Développement économique / Rapport de la mairesse

La mairesse informe la population des sujets suivants :

Quai

Le rapport attendu concernant l'état du quai a été déposé la semaine dernière par Axor. Elle rappelle que cette mise à jour était nécessaire à la présentation de demandes d'aide financière, entre autres, dans le cadre de la Stratégie maritime, qui sera déposé au cours des prochaines semaines.

Rampe de mise à l'eau

Le rapport de Axor concernant la rampe de mise à l'eau devrait être déposé vers le 15 juin prochain.

Aéroport

L'équipe d'arrosage de la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies (SOPFIM) est en place avec 4 appareils.



Développement culturel et communautaire / Rapport de la conseillère Mme Dolorès Simard

La conseillère informe la population des sujets suivants :

Vente de garage de l'Église

La vente de garage de l'Église a permis d'amasser plus de 8 000 \$, elle remercie toute la population.

Interprétation village de Labrieville

La mairesse informe la population que M. Marc Pigeon, agent de développement a reçu des images d'archives du village de Labrieville et il travaille sur le montage des panneaux d'interprétation qui seront installés au bureau d'accueil touristique.

Salle de spectacles / Suivi

La mairesse informe la population que la Commission scolaire de l'Estuaire attend la lettre attestant la contribution financière de Patrimoine Canada. C'est la seule autorisation qui manque pour lancer les appels d'offre de reconstruction, les plans et devis pour soumission sont prêts. Elle confirme que cette lettre est attendue dans les prochains jours.

Politique Municipalité amie des aînés (MADA) / Formation comité R-1806-63

Attendu que la politique Municipalité amie des aînés (MADA) doit être mise à jour;

Attendu qu'un nouveau comité doit être formé;

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de mandater Mme Johannie Gaudreault, agente de développement à former un nouveau comité afin de procéder à la mise à jour de la politique actuelle « Municipalité amie des aînés (MADA) ».

Il est également résolu :

- De mandater Mme Micheline Anctil, mairesse à titre de mandataire déléguée pour le suivi de la demande;
- De confirmer que Mme Dolorès Simard est l'élue responsable du dossier des aînés au sein du conseil municipal de la Ville de Forestville.

Politique familiale / Formation comité R-1806-64

Attendu que la Ville de Forestville a adopté, le 14 novembre 2014, une politique familiale;

Attendu que la politique familiale doit être mise à jour;

Attendu que pour ce faire, on doit former un nouveau comité;



Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de mandater Mme Johannie Gaudreault, agente de développement à former un nouveau comité afin de procéder à la mise à jour de la politique familiale actuelle.

Regroupement des OMH du territoire

R-1806-65

Attendu que l'Office municipal d'habitation de Colombier, l'Office municipal d'habitation de Forestville et l'Office municipal d'habitation de Ste-Anne-de-Portneuf ont demandé l'autorisation de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation de se regrouper;

Attendu que ces offices ont présenté aux conseils municipaux de la Ville de Forestville et des municipalités de Colombier, Longue-Rive et Portneuf-sur-Mer un projet d'entente de regroupement des trois offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

Attendu que les offices municipaux d'habitation présenteront conformément à l'article 58.1 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes conformant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

Attendu qu'après une étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, sur recommandation du comité exécutif, que le conseil municipal de la Ville de Forestville recommande favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation de Colombier, l'Office municipal d'habitation de Forestville et l'Office municipal d'habitation de Ste-Anne-de-Portneuf suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

Regroupement des OMH du territoire / Nomination représentant

R-1806-66

Attendu que la Société d'habitation du Québec (SHQ) souhaite le regroupement des offices d'habitation (OH);

Attendu que ces regroupements doivent se réaliser sur une base consensuelle;

Attendu qu'un représentant du conseil municipal a été délégué pour siéger sur le comité de transition et de concertation (CTC);

Attendu qu'un plan d'affaires sur le projet de regroupement doit être présenté à la SHQ;

Attendu qu'un représentant nommé par la Ville doit siéger sur le conseil d'administration provisoire du nouvel office à être créé;

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de recommander la nomination de Mme Dolorès Simard, conseillère municipale, afin de siéger au conseil d'administration provisoire du nouvel office à être créé.



**Office municipal d'habitation de Forestville / Nomination
R-1806-67**

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de procéder à la nomination de Mme Johannie Gaudreault à titre de représentante de la Ville de Forestville au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Forestville en remplacement de Mme Peggy Bourque-Ouellet, et ce, pour le mandat finissant en décembre 2019.

Rapport des permis de rénovation et de construction

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport des permis de rénovation et de construction préparé par Mme Gina Foster, agente en bâtiment.

SOMMAIRE DES PERMIS DE CONSTRUCTION-RÉNOVATION MAI 2018						
NOUVELLES CONSTRUCTIONS						
Descriptions	Janvier à mai 2018		Janvier à mai 2017		2017	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Maison mobiles	0	- \$	0	- \$	2	170 000 \$
Résidences simples	0	- \$	0	- \$	1	183 000 \$
Résidences multiples	0	- \$	0	- \$	0	20 000 \$
Chalets / autres	0	- \$	0	- \$	2	- \$
Commerces	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Industries	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Autres (institution & gouvernement)	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Total	0	- \$	0	- \$	5	373 000 \$
RÉNOVATIONS ET AMÉLIORATIONS						
Descriptions	Janvier à mai 2018		Janvier à mai 2017		2017	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Résidences simples + maisons mobiles	22	247 000 \$	34	457 200 \$	119	1 133 900 \$
Résidences multiples	3	115 000 \$	0	- \$	4	130 000 \$
Chalets			0	- \$	1	25 000 \$
Commerces	2	115 000 \$	5	285 500 \$	7	350 500 \$
Industries			0	- \$	1	625 000 \$
Autres (institution & gouvernement)	2	717 135 \$	1	1 000 \$	7	2 359 665 \$
Démolitions	2	(76 000) \$	0	- \$	1	- \$
Annulé			0	- \$	0	- \$
Total	31	1 118 135 \$	40	743 700 \$	140	4 624 065 \$

Sécurité publique / Rapport du conseiller M. Richard Foster

Le conseiller transmet le message de prévention de Mme Marie-Pier Dufour, technicienne en prévention des incendies :

La saison du BBQ

Voici quelques conseils pour utiliser votre barbecue en toute sécurité.

Il est d'abord important de savoir que seuls les appareils homologués sont recommandés et qu'il est interdit d'utiliser un appareil de cuisson portatif à l'intérieur d'un bâtiment.

Lorsque vous placez votre barbecue sur votre patio, assurez-vous que la bouteille est placée à plus de 1 m (3 pi) de toute ouverture (porte, fenêtre, etc.) et à plus de 3 m (10 pi), mesuré horizontalement, d'une source d'allumage et d'une prise d'air d'un appareil.



Les bouteilles de propane ne doivent, en aucun cas, être entreposées à l'intérieur. Même lorsqu'elles sont vides, elles doivent être conservées à l'extérieur. Il ne faut pas oublier que les bouteilles de propane ont une durée de vie de 10 ans.

Pour toute autre question sur la prévention incendie ou sur la réglementation, vous pouvez communiquer au 418-587-2285 poste 2103.

Engagement pompier

R-1806-68

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la recommandation du Service des incendies et de procéder à l'engagement du pompier suivant :

Nom	Division
Jean-Manuel Derrien	Les Escoumins

Revitalisation 1^{re} Avenue / Relevé topographique

R-1806-69

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'offre de la firme Services techniques SD, du 25 mai 2018, afin d'effectuer un relevé topographique de la 1^{re} Avenue à partir de l'intersection de la rue Martel jusqu'à la 8^e Rue, et ce, pour la somme de 1 000 \$ plus taxes applicables.

Revitalisation 1^{re} Avenue / Avis de changements

R-1806-70

Attendu que le conseil municipal a accepté, le 13 juin 2017, la soumission de Les Excavations A. Savard inc. pour les travaux de revitalisation de la 1^{re} Avenue;

Attendu qu'il y a lieu d'apporter des changements dans l'exécution des travaux;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter les changements suivants et d'autoriser le paiement :

# Avis	Description	Quantité	Montant
ENT-010	Enlèvement 3 puisards existants et raccords à condamner, côté droite ch:0+470, 0+485, 0+505	3	912.70 \$
Ent-015	Enlèvement pavage en mauvais état 0+070 à 0+100 et 0+550 à 0+630	883.4 m ³	5 459.41 \$
Ent-016	Pavage 0+070 à 0+100 et 0+550 à 0+630	132.5 t	29 150.00 \$
Ent-017	Fondation de chaussée	132.5 m ³	6 018.15 \$
Ent-019	Réparation regard existant CH+300	1	783.72 \$
Ent-020	Installation conduite pour raccorder regard dans stationnement marché de la 14 ^e Rue en raison importante accumulation d'eau	1	1207.90 \$
Ent-021	Installation sortie puisard projeté CH 0+240 pour nouveau développement	1	1 088.16 \$
Ent-022	Sondage afin de localiser conduite du nouveau développement	1	1 594.82 \$
Ent-023	Excavation et démantèlement regard existant + forage	1	1 137.16 \$
Ent-024	Installation nouveau regard + bloc joint CH 0+200 (récolter eau provenant de la caisse Desjardins)	1	3 768.68 \$
Ent-025	Travaux divers, assemblage extension, pose membrane, remblayage de puisard et réparation puisard bureau de poste	1	2 914.07 \$
Ent-027	Terminer raccordement conduite 305 mm + coulée 1,5 m ³ de béton pour bloc joint et installation conduite 300 mm	1	5 209.17 \$
Ent-028	Installation aqueduc pour nouveau développement	1	8 364.54 \$
Ent-029	Installation 2 puisards 600 mm raccordée + couler de béton sous la conduite et réparation de conduite fissuré CH 0+000	1	3 329.12 \$
Ent-030	Modification d'un puisard existant CH 0+500	1	405.67 \$
Ent-031	Remplissage des noues de drainage de pierre nette	1	34 876.02 \$
Total des changements			106 219.29 \$





Tourisme / Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux

Musée la Petite Anglicane

La conseillère invite la population à visiter le musée afin de mieux connaître notre histoire. Elle rappelle que le musée est gratuit et est ouvert tous les jours de 9 h à 18 h, et ce, jusqu'en septembre.

Borne de recharge lente / Entente Hydro-Québec R-1806-71

Attendu qu'une borne de recharge lente de 240 V pour voitures électriques sera installée au bureau d'accueil touristique situé au 223, route 138 Ouest;

Attendu qu'il y a lieu de mandater un signataire pour l'entente concernant le déploiement de la borne de recharge entre la Ville de Forestville et Hydro-Québec;

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser la mairesse et/ou la greffière adjointe, pour et au nom de la Ville de Forestville, à signer l'entente à intervenir avec Hydro-Québec.

Hygiène du milieu / Rapport de la conseillère Mme Nadine Gagné

La conseillère informe la population des sujets suivants :

Grand nettoyage

Une corvée aura lieu près du terrain de baseball prochainement, elle demande de surveiller les réseaux sociaux.

Loto-Écolo

La conseillère transmet le message de Mme Marylise Bouchard, agente de soutien aux communications et à l'administration au Service de la gestion des matières résiduelles de la MRC Haute-Côte-Nord

Encore cette année, le Service de la gestion des matières résiduelles de la MRC de La Haute-Côte-Nord souhaite récompenser les efforts de la population pour le tri des matières recyclables.

Des agents de sensibilisation passeront lors des jours de collecte afin d'inspecter les bacs bleus. Si le contenu est conforme, la personne sera admissible au tirage de fin de saison. Une vingtaine de prix seront remis sur l'ensemble du territoire, le tout d'une valeur de plus de 1 500 \$.

Nouveau cette année les commerces, institutions et entreprises seront également visités par les agents. Si le contenu est conforme, ils seront admissibles à une campagne publicitaire d'une valeur de plus de 1000 \$. La Loto-écolo : une excellente raison d'adopter de bonnes habitudes de recyclage!

Gestion des matières résiduelles / Compensation financière

La mairesse informe la population que la Ville a reçu un montant de 13 286 \$ en compensation financière, pour l'année 2017. Ce montant représentante les frais engendrés par les ordures générées sur le Territoire non organisé (TNO), c'est-à-dire le



poste d'accueil de la ZEC Forestville et de la ZEC Laval, la pourvoirie des Bouleaux Blancs ainsi que le secteur du lac Étroit.

Loisirs et sports / Rapport du conseiller M. Guy Racine

Le conseiller informe la population des sujets suivants :

Salle d'entraînement

La rampe d'accès pour les personnes handicapées sera prête prochainement.

Tennis /patinoire

La clôture du côté du tennis a été réparée dernièrement. Un appel d'offre a été lancé concernant l'éclairage qui sera changé prochainement.

Luminaires terrain de tennis et patinoire extérieure

R-1806-72

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de procéder au changement de luminaire au terrain de tennis et à la patinoire extérieure et d'accepter l'offre du 25 mai 2018 de Nedco.ca pour l'achat de 8 luminaires au montant de 8 888.32 \$ plus taxes applicables.

Réparation surfaceuse

R-1806-73

Attendu que le rapport d'inspection de la surfaceuse démontre que le moteur doit être remonté, que le conditionneur et la pompe de lavage doit être remplacés;

Attendu que les réparations doivent être effectuées par une firme spécialisée située à Québec;

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

- d'accepter l'offre de la firme spécialisée Robert Boileau inc. au montant de 19 272.52 \$ plus taxes applicables;
- d'autoriser Mme Gina Foster, directrice des loisirs, à faire transporter la surfaceuse à Montréal par le Centre du camion Côte-Nord selon l'offre reçu au montant de 3 700 \$ plus taxes applicables, pour l'aller et le retour.

Projet d'aménagement parc centre-ville / Mandat Rues Principales

R-1806-74

Attendu que le projet d'aménagement du parc centre-ville a été exprimé par les citoyens lors du Forum de 2017;

Attendu qu'il y a lieu d'effectuer une expertise et un encadrement professionnel pour la préparation d'un plan d'aménagement;

Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'offre de service de la firme Rues Principales au montant de 11 700 \$ plus taxes applicables, le mandat comprend :



- Rencontre avec les intervenants locaux et visite des lieux;
- Réalisation d'une esquisse et du plan incluant la description des travaux;
- Rencontre de validation par vidéoconférence;
- Présentation du concept aux intervenants locaux.

Il est également résolu d'autoriser Mme Gina Foster, directrice à signer le contrat à intervenir avec Rues Principales.

Approbation et paiement des comptes

R-1806-75

Attendu que les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et des comptes à payer ont été remises à chaque membre du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à la lecture à cette séance;

Attendu que la greffière adjointe a fourni, aux membres du conseil, tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci et que la technicienne en administration atteste que les crédits nécessaires sont disponibles;

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'approuver les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et d'autoriser le paiement des comptes à payer.

Description	Montant
Comptes payés par prélèvements bancaires	280 288.13 \$
Comptes payés par chèques	169 880.47 \$
Comptes à payer	328 780.34 \$
Total	<u>778 948.94 \$</u>

Rapport financier

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport financier au 31 mai 2018 préparé par Mme Linda Ouellet, technicienne en administration.

POSTE BUDGÉTAIRES	31 mai		Budget total		Ratio		
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	5 mois
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	396 419 \$	411 836 \$	1 011 037 \$	1 069 800 \$	39%	38%	42%
SÉCURITÉ PUBLIQUE	331 385 \$	351 621 \$	996 910 \$	1 067 500 \$	33%	33%	42%
TRANSPORT ROUTIER	431 863 \$	417 334 \$	1 105 600 \$	1 241 790 \$	39%	34%	42%
HYGIÈNE DU MILIEU	380 773 \$	385 937 \$	1 057 000 \$	1 090 800 \$	36%	35%	42%
URBANISME ET MISE EN VALEUR	85 458 \$	177 270 \$	415 900 \$	581 650 \$	21%	30%	42%
LOISIRS & CULTURE	296 160 \$	348 152 \$	794 100 \$	873 150 \$	37%	40%	42%
FRAIS DE FINANCEMENT	52 867 \$	48 995 \$	109 100 \$	110 000 \$	48%	45%	42%
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	- \$	- \$	- \$	334 500 \$	0%	0%	42%
TOTAL DES DÉPENSES	1 974 926 \$	2 141 145 \$	5 489 647 \$	6 369 190 \$	36%	34%	42%

Nomination trésorière-adjointe

R-1806-76

Attendu que selon les articles 97 et suivants de la Loi des cités et villes le conseil doit avoir un fonctionnaire ou employé de la municipalité, appelé trésorier, qui est le percepteur et le dépositaire de tous les deniers de la municipalité;

Attendu que cette charge est habituellement accordé au directeur général et que ce poste est vacant;



Attendu qu'en l'absence d'un trésorier, seul un trésorier adjoint peut exercer tous les devoirs de la charge de trésorier;

Attendu que les états financiers, les financements et autres documents à venir doivent être signés par un trésorier;

Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

- De procéder, conformément aux dispositions de la Loi des cités et villes, à la nomination de Mme Linda Ouellet à titre de trésorière adjointe, laquelle nomination entre en vigueur à compter de la date de la présente résolution;
- D'accorder à Mme Ouellet une prime majorant son salaire régulier de 10 %, et ce, jusqu'à la nomination d'un trésorier.

Aide financière

R-1806-77

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'offrir une aide financière afin de soutenir les activités des organismes suivants :

Organisme	Activité	Montant
Chambre de commerce	Tournoi bénéfice golf	240 \$
Fondation Commission scolaire l'Estuaire	Tournoi de golf Serge Bouchard	150 \$
Club la Trotte	41 ^e édition de la Trotte	100 \$
Golf Le Méandre	Accès gratuit à 20 jeunes 2 jours par semaine Activités pour les aînés (jeudi matin)	2 000 \$
Odysée de la Haute-Côte-Nord	Festival intime de musique classique	100 \$

Façade hôtel de ville / Mandat architecte

R-1806-78

Attendu que le conseil désire faire effectuer la rénovation de la façade de l'hôtel de ville (revêtement, rampe d'accès pour fauteuils roulants, balcons, marquises)

Attendu que pour ce faire, nous devons avoir des plans détaillés pour préparer une demande de soumission;

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'offre de services du 11 mai de la firme Éric Lirette, architecte au montant de 15 283 \$ plus taxes applicables, pour les travaux suivants :

Relevés et mise en plan, dessins, estimation des coûts de construction, préparation appel d'offres, visite des lieux avec les entrepreneurs, support technique, analyse des soumissions, plans et devis pour construction, inspection, surveillance des travaux, etc.

Financement 179 400 \$ / Prolongation d'emprunt courte échéance

R-1806-79

Attendu que, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Forestville souhaite emprunter par billets pour un montant total de 179 400 \$ qui sera réalisé le 19 juin 2018, réparti comme suit :



Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
99-164	14 600 \$
2006-207	152 000 \$
2006-208	12 800 \$

Attendu qu'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

Attendu que, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 2006-207 et 2006-208, la Ville de Forestville souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Attendu que la Ville de Forestville avait le 19 mars 2018, un emprunt au montant de 179 400 \$, sur un emprunt original de 564 000 \$, concernant le financement des règlements d'emprunts numéros 99-164, 2006-207 et 2006-208;

Attendu que, en date du 19 mars 2018, cet emprunt n'a pas été renouvelé;

Attendu que l'emprunt par billets qui sera réalisé le 19 juin 2018 inclut les montants requis pour ce refinancement;

Attendu qu'en conséquence et conformément au 2^e alinéa de l'article 2 précité, il y a lieu de prolonger l'échéance des règlements d'emprunts numéros 99-164, 2006-207 et 2006-208;

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 19 juin 2018;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 19 juin et le 19 décembre de chaque année;
3. les billets seront signés par la mairesse et la trésorière adjointe;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2019	16 700 \$	
2020	17 300 \$	
2021	18 100 \$	
2022	18 500 \$	
2023	19 200 \$	(à payer en 2023)
2023	89 600 \$	(à renouveler)

Que, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2024 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 2006-207 et 2006-208 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 19 juin 2018), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

Que, compte tenu de l'emprunt par billets du 19 juin 2018, le terme originel des règlements d'emprunts numéros 99-164, 2006-207 et 2006-208, soit prolongé de 3 mois.



**Financement 179 400 \$ / Soumission pour l'émission de billets
R-1806-80**

Date d'ouverture :	12 juin 2018	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Taux coupon intérêt moyen :	3,0426 %
Montant :	179 400 \$	Date d'émission :	19 juin 2018

Attendu que la Ville de Forestville a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 19 juin 2018, au montant de 179 400 \$;

Attendu qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article;

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2 - BANQUE ROYALE DU CANADA	3 - CAISSE DESJARDINS DU CENTRE DE LA HCN
16 700 \$ 2,25000 % 2019	16 700 \$ 3,61000 % 2019	16 700 \$ 4,08000 % 2019
17 300 \$ 2,50000 % 2020	17 300 \$ 3,61000 % 2020	17 300 \$ 4,08000 % 2020
18 100 \$ 2,75000 % 2021	18 100 \$ 3,61000 % 2021	18 100 \$ 4,08000 % 2021
18 500 \$ 2,90000 % 2022	18 500 \$ 3,61000 % 2022	18 500 \$ 4,08000 % 2022
108 800 \$ 3,15000 % 2023	108 800 \$ 3,61000 % 2023	108 800 \$ 4,08000 % 2023
Prix : 98,00000	Prix : 100,00000	Prix : 100,00000
Coût réel : 3,58015 %	Coût réel : 3,61000 %	Coût réel : 4,08000 %

Attendu que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme Financière banque nationale inc. est la plus avantageuse;

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Que la Ville de Forestville accepte l'offre qui lui est faite de Financière banque nationale inc. pour son emprunt par billets en date du 19 juin 2018 au montant de 179 400 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 99-164, 2006-207 et 2006-208. Ces billets sont émis au prix de 98,00 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéants en série cinq (5) ans;

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

**Regroupement achat assurances de dommages / UMQ
R-1806-81**

Attendu que conformément aux articles 29.9.1 de la Loi des cités et villes et suivants, la Ville de Forestville souhaite joindre à nouveau l'Union des municipalités du Québec et l'un de ses regroupements pour l'achat en commun d'assurances de dommages pour la période du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2023, ainsi que pour des services de consultant et de gestionnaire de risques.



Il est proposé par la conseillère Mme Dolorès Simard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que la Ville de Forestville :

Joigne à nouveau, par les présentes, l'un des regroupements d'achat de l'Union des municipalités du Québec, en vue de l'octroi d'un contrat d'assurances de dommages;

Autorise la mairesse et/ou la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente intitulée «Entente du regroupement Bas-Saint-Laurent/Gaspésie» relativement à l'achat en commun d'assurances de dommages pour la période 2018-2023 et de services de consultant et de gestionnaire de risques, soumise et jointe aux présentes pour en faire partie intégrante comme si récitée au long.

Embauche entraîneur

R-1806-82

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la recommandation du comité de sélection et d'engager M. Francis Canuel à titre d'entraîneur à la salle d'entraînement dont la date de référence est fixée au 4 juin 2018, et ce, conditionnellement à la conclusion d'une entente relative aux conditions de travail avec le syndicat des employés municipaux.

Embauche étudiants

R-1806-83

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter les recommandations du comité de sélection et d'engager les étudiants suivants pour la période estivale. Il est également résolu de prendre les sommes nécessaires à même le budget d'opération.

Nom	Service	Description	Taux horaire
Allard Anne-Julie	Tourisme	Bureau d'accueil	Salaire minimum
Bouchard Coralie	Tourisme	Bureau d'accueil	Salaire minimum
Girard Marc-Alexandre	Travaux publics	Entretien paysagers	Salaire minimum
Larouche Véronique	Tourisme	Bureau d'accueil	Salaire minimum
Savoie Karolan	Tourisme	Bureau d'accueil	Salaire minimum
Tremblay-Maltais Dominic	Tourisme	Musée	Salaire minimum

Vente de terrain / rue Marcellin

R-1806-84

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de vendre, selon l'offre d'achat reçue, à Mme Vanessa Tremblay un terrain connu et désigné comme étant le lot 3 497 385 aux plans et livre du cadastre du Québec. Sans bâtisse et ayant une superficie de 475.800 m² au prix de 6.46 \$ du m² pour un montant total de 3 073.66 \$ plus taxes applicables. Un chèque visé au montant de 307.36 \$ a été déposé lors de la signature de l'offre d'achat et sera imputé sur le montant total lors de la signature de l'acte notarié. Les frais de subdivision cadastrale, de piquetage, de localisation ou autres honoraires d'arpentage sont supportés par l'acquéreur. S'il y a lieu, les dimensions du terrain et le montant de la vente pourront être corrigés lors de la signature de l'acte de vente, selon les données de l'arpenteur. Il est également résolu d'autoriser la mairesse et la greffière adjointe à signer tous les documents nécessaires afin de compléter cette transaction. Pour que l'offre d'achat demeure valide l'acte notarié devra être signé dans un délai de 90 jours suivant l'adoption de cette résolution.



Vente de terrain / Route 385

R-1806-85

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de vendre, selon l'offre d'achat reçue, au Ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des transports du Québec un terrain connu et désigné comme étant le lot 4 528 987 aux plans et livre du cadastre du Québec. Sans bâtisse et ayant une superficie de 449.2 m² au prix forfaitaire de 500.00 \$ plus taxes applicables. Les frais de subdivision cadastrale, de piquetage, de localisation ou autres honoraires d'arpentage sont supportés par l'acquéreur. S'il y a lieu, les dimensions du terrain et le montant de la vente pourront être corrigés lors de la signature de l'acte de vente, selon les données de l'arpenteur. Il est également résolu d'autoriser la mairesse et la greffière adjointe à signer tous les documents nécessaires afin de compléter cette transaction.

Entente hors-cour / Dossier 655-17-000661-186

R-1806-86

Attendu que la Ville de Forestville a entrepris une demande introductive d'instance afin de faire cesser un empiétement sur une propriété ainsi que la remise en état des lieux;

Attendu que les parties désirent mettre un terme au litige qui les oppose, sans admission de part et d'autres;

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser la mairesse et la greffière adjointe à signer l'entente à intervenir dans le dossier # 655-17-000661-186 de la cour supérieure.

Période de questions des citoyens

La mairesse dirige la période de questions des citoyens.

Clôture et levée de la séance

La mairesse déclare la séance close et le conseiller M. Guy Racine propose la levée à 20 h 45, et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

Mairesse

Greffière adjointe